

Sujet : CHambre Marie-Jeanne demande : Enquête publique sentier littoral au Pradet

Date : Sun, 25 Oct 2020 12:01:35 +0100

Propriétaire directement concernée par le projet du sentier littoral au Pradet, j'attire votre attention sur le fait, que contrairement à ce qui est écrit page 3 de la notice explicative " négociations avec les propriétaires impactés par le projet....ou page 4 "sécurité et tranquillité des propriétés traversées ", je n'ai jamais été concertée, je n'ai jamais donné d'autorisation à ce projet bien que j'habite la maison la plus proche de l'escalier de la plage des Bonnettes, dans le lotissement Jeanne d'Arc, d'ailleurs propriétaire dudit escalier et d'une partie du sentier (parcelles AS 101 et AS 181).

A minima les propriétaires de ces parcelles auraient dû être concertés !

Afin de réparer cet " oubli", un complément d'enquête avec éventuellement des solutions non encore envisagées est nécessaire.
Merci

Profil : particulier

Nom : CHambre

Prénom : Marie-Jeanne

Code postal : 83220

Ville : Le Pradet